

Déclaration préalable de la CGT Educ'action 91

23/09/2015



Les enseignant-es ont vécu une rentrée difficile à nouveau. Dans notre académie, il restait à la veille de la rentrée un bon millier de BMP non-pourvu. Dans l'ensemble du département, les effectifs dans les classes sont toujours à la hausse.

Dans le 1er degré, la rentrée a été catastrophique. Des centaines de collègues sans AUCUNE affectation le lundi 31 au matin, des postes en pagailles non pourvus, des remplacements non prévus, des modifications multiples d'affectations ou des modifications a contrario des décisions de la CAPD.

Ce n'est pas faute d'avoir alerté depuis longtemps sur les manques de moyens humains dans les services administratifs. Ceci cumulé avec la décision politique de reporter la carte scolaire et le mouvement départemental...

La ministre a beau répéter dans tous les médias depuis plusieurs jours que la question de la réforme des rythmes scolaires est derrière nous et que, désormais, tout est rentré dans l'ordre, la réalité du terrain est malheureusement tout autre. Depuis le début, la CGT Educ'action dénonce une réforme qui aggrave les disparités territoriales et sociales.

Après deux années d'instauration, des communes ont changé les règles du jeu, modifié les horaires à leur guise et/ ou banni la gratuité des temps périscolaires dont elles ont la responsabilité. Dans un contexte économique très difficile (baisse des dotations de l'État...), ces choix réalisés par certaines collectivités territoriales vont à l'encontre des intérêts des familles et des enfants. Ce sont tous les services proposés aux familles qui subissent ces choix : coût de la restauration scolaire, coût des heures d'étude, coût des heures de garderie, coût des "Activités Péri-éducatives"... L'objectif est simple : sélectionner par l'argent le nombre d'enfants pouvant accéder à ces activités périscolaires pour diminuer le nombre d'intervenants et ainsi faire des économies.

La CGT Educ'action rappelle que la réforme des rythmes scolaires constitue bien un nouveau transfert de compétences de l'État vers les collectivités aux lourdes conséquences subies par les familles les plus défavorisées.

L'École émancipatrice voulue par la CGT exige l'affirmation d'un cadre national (seul garant de l'égalité d'accès et de la gratuité) avec l'assurance de budgets ambitieux, de moyens matériels et de locaux, ainsi que de moyens humains (personnels qualifiés, formés, et bien rémunérés).

Dans le second degré, les enseignant-es continuent de demander l'abrogation de la réforme du collège. Ce projet poursuit une vision de plus en plus inégalitaire de l'École. Alors que le collège unique a toujours manqué des moyens nécessaires à la démocratisation pour que toutes et tous réussissent, le gouvernement opte pour une



réforme sans moyens au service de l'idéologie libérale en accentuant l'autonomie au service de la concurrence. Les heures de « marges professeurs » ne suffiront pas au travail à effectifs réduits. Pire, le maintien d'un enseignement de langues anciennes ou régionales LV3 dépendrait aussi de ces marges. Globalisées, sans fléchage national, elles feront endosser aux personnels la gestion de la pénurie, engendrant une concurrence malsaine entre disciplines. La CGT Educ'action est favorable au travail interdisciplinaire, mais les EPI imposés, faute de moyens, ne le permettront en aucun cas : ils risquent de dégrader les conditions de travail des collègues et d'opposer interdisciplinaire et disciplinaire, à l'inverse du but annoncé. Comme les élèves ne seront pas sûrs de suivre l'ensemble des thèmes, pourtant intégrés aux programmes, on peut craindre la création de filières larvées et la relativisation du caractère national des programmes, donc du collège unique.

La CGT Educ'action s'oppose à l'autonomie des établissements qui n'est pas l'autonomie des équipes pédagogiques mais bien celle du chef d'établissement, via le conseil pédagogique, instance non représentative et nommée par lui seul. Le programme de formation imposée aux enseignant-es en vue de l'application de la réforme et qui passe par le conseil pédagogique montre une volonté de caporalisation par l'instauration de hiérarchies intermédiaires. Nous sommes bien loin du travail en équipe et de la coopération.

Le gouvernement a fait le choix de s'enfermer dans une politique d'austérité et pour satisfaire les appétits du patronat attaque en libéralisant tous azimuts: travail le dimanche, casse du ferroviaire, assouplissement des règles sur le travail des mineures, casse du droit du travail. Comme dans l'éducation les décisions locales primeront sur le cadre général. C'est un détricotage méticuleux de notre société issue du Conseil National de la Résistance. En mettant un terme aux garanties collectives, la société qui se dessine est celle du tous contre tous.

Face à cette politique, la CGT appelle le 8 octobre, à une journée de mobilisation interprofessionnelle pour augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minimas sociaux, le point d'indice des fonctionnaires, promouvoir l'égalité salariale femmes hommes, améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage, pérenniser et améliorer les garanties collectives, la protection sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits à la santé et à la retraite, développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques, conforter et promouvoir les services publics.